



## RÈGLEMENT DU JEU "ANNIVERSAIRE CAP ANIMAL SAINT PAUL LES ROMANS"

Du 10 au 11 avril 2026

### ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU

L'établissement Cap Animal Saint Paul les Romans (SARL Animalerie de Romans), situé au 600 impasse de l'Abbé Pierre, 26750 Saint-Paul-lès-Romans, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé "**ANNIVERSAIRE CAP ANIMAL SAINT PAUL LES ROMANS**" se déroulant du vendredi 10 avril au samedi 11 avril 2026, aux horaires d'ouverture du magasin.

### ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine. Les mineurs peuvent participer sous réserve d'une autorisation parentale. Sont exclus les membres du personnel de CAP ANIMAL et toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'organisation du jeu.

### ARTICLE 3 - MODALITÉS DE PARTICIPATION ET DE JEU

Pour participer, le client doit venir en magasin entre le vendredi 10 avril et le samedi 11 avril 2026 inclus. À chaque passage en caisse, un jeton lui est remis, lui permettant d'utiliser la borne interactive mise en place en magasin. Ce jeton permet de tenter sa chance à la borne interactive installée en magasin avec le dispositif suivant :

1. Le client insère son jeton dans la borne interactive.
2. Un jackpot tourne automatiquement et annonce instantanément le résultat (gagnant ou perdant).
3. En cas de gain, la borne imprime un ticket gagnant, que le client doit présenter en caisse pour retirer son lot.

La participation au jeu est entièrement gratuite et sans obligation d'achat autre que l'achat initial générant le jeton. La participation au jeu est limitée à un passage par jour.

### ARTICLE 4 – DOTATIONS

Les dotations mises en jeu sur les 2 jours de jeu sont les suivantes :

#### UN CADEAU POUR VOUS

- 60 lots à gagner d'une valeur unitaire allant de 5 à 15 Euros.

#### UN PETIT CADEAU POUR VOTRE ANIMAL

- 100 lots à gagner d'une valeur unitaire allant de 2 à 10 Euros.

#### UN GROS CADEAU POUR VOTRE ANIMAL

- 30 lots à gagner d'une valeur unitaire allant de 14 à 20 Euros.

#### LE POIDS DE VOTRE ANIMAL EN PATEE GUSTAV

- Valeur du lot variable et dépendant du poids de l'animal, et s'il s'agit d'un chat ou d'un chien.



## UN SUPER LOT POUR VOTRE ANIMAL

- 5 lots à gagner d'une valeur unitaire allant de 49,90 à 69,90 Euros.

## ENTREES POUR LE ZOO DE BEAUVAL

- 2 places pour le Zoo de Beauval valable un an pour deux personnes. Bon d'une valeur de 90 euros environ.

## BAPTEME DE L'AIR EN MONTGOLFIÈRE

- Un baptême de l'air pour 2 personnes valable un an à compter du jour où le bon montgolfière est remis. Valable pour deux personnes. Bon d'une valeur de 500 euros.

Les lots sont attribués de manière aléatoire par la mécanique de la borne interactive sur la durée du jeu (du 10 au 11 avril 2026).

### **ARTICLE 5 - REMISE DES LOTS**

Lorsqu'un participant gagne, un ticket gagnant est immédiatement imprimé par la borne interactive. Le participant devra présenter ce ticket en caisse afin de récupérer son lot. Tout ticket illisible, altéré ou falsifié sera considéré comme nul. Les lots sont non échangeables et non remboursables. Le retrait des lots se fait selon les modalités indiquées sur le ticket gagnant.

### **ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ**

CAP ANIMAL ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement de la borne interactive d'erreur d'impression du ticket, ou en cas d'annulation du baptême de l'air planifié ultérieurement avec notre partenaire ABA montgolfière, les vols pouvant être annulés selon les conditions météorologiques.

### **ARTICLE 7 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement complet est consultable gratuitement en magasin et sur simple demande à l'accueil du magasin CAP ANIMAL Saint Paul les Romans.

### **ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations collectées dans le cadre de ce jeu sont destinées à la gestion du jeu et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

### **ARTICLE 9 - DROIT APPLICABLE ET LITIGES**

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent règlement relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

**Bonne chance à tous !**

**La direction Cap Animal**

